



La Politique nationale du logement: Aidera-t-elle les haïtiennes?

Une évaluation du programme de reconstruction financé par la Banque Mondiale



Le gouvernement haïtien a publié en avril 2012 leur projet de [Politique nationale du logement, de l'habitat et du développement urbain](#) (« la Politique ») grâce au financement et à l'appui technique de la Banque Mondiale. Cette politique élabore le cadre de la reconstruction du secteur de logement qui repose fortement sur l'investissement privé des compagnies et des familles haïtiennes pour fournir des habitations durables pour les plus de 1,5 millions d'haïtiens et d'haïtiennes encore en déplacement suite au séisme de janvier 2010. Cette étude de cas de Gender Action évalue le projet de Politique pour l'attention accordée aux questions de genre.

Nous commençons notre analyse en soulignant les obstacles auxquels les haïtiennes mal logées font face. Ensuite le rapport précise l'engagement financier de la Banque Mondiale et de la Banque Interaméricaine de Développement (BID) envers le logement, remontant à 159,93 millions de dollars américains, et le rôle des bailleurs dans l'élaboration de la Politique. L'analyse du texte nous alerte qu'en s'appuyant sur des solutions privées la Politique risquerait d'imposer aux haïtiens et haïtiennes le fardeau de logement inaccessible et coûteux bien que leur Constitution leur garantisse le droit au logement décent. Ce rapport se termine en offrant des recommandations au renforcement de la Politique afin d'assurer que tout projet de logement soit accessible et abordable à l'ensemble de la population haïtienne.

Les femmes et le logement

Les effets du séisme qui a frappé Haïti en janvier 2010 n'étaient pas neutres du point de vue des sexes. Plus de 50 % de la population déplacée, les femmes en ont souffert de façon disproportionnée. Pour elles les abris temporaires sont particulièrement précaires. Un manque chronique d'éclairage et d'installations sanitaires les rend vulnérables aux agressions. Les patrouilles policières sont rares au point d'être imaginaires; un système de justice tombant en lambeaux ne poursuit guère leurs affaires. Tellement la violence à base de genre (GBV) sévit dans les camps de déplacement que selon [Human Rights Watch](#) l'ONU a lancé une campagne contre le viol et le GBV sur tout l'étendu du pays en 2010. De plus, par rapport aux haïtiens, les haïtiennes ont généralement moins fréquemment accès à des revenus stables bien qu'elles s'occupent de la vaste majorité d'enfants, de personnes âgées et de personnes handicapées suite au séisme. Les loyers ont augmenté dans la cité de Port-au-Prince, limitant davantage les revenus déjà maigres des femmes. Faire vivre un ménage devient de plus en plus difficile pour les femmes célibataires bien que pour celles qui dépendent d'un homme qui par la suite risquent davantage d'être battues. Comme l'a constaté [Institute for Justice and Democracy in Haiti \(IJDH\)](#) l'installation d'un système de logement et de facilités sanitaires adéquates dans les camps de déplacement protègerait mieux les personnes vulnérables y compris les femmes.

La crise haïtienne de logement exige une solution compréhensive et de longue durée ; pour être efficace cette solution doit tenir compte des enjeux touchant sur le genre. Le gouvernement haïtien avec l'appui de la Banque Mondiale et d'autres bailleurs a publié en avril 2012 son projet de Politique qui servirait de fondation à la réalisation de logement durable pour tous.

Cette étude de cas s'appuie sur [la liste de contrôle essentielle sur le genre de Gender Action](#)* pour évaluer la mesure dans laquelle la Politique considère les questions de genre. La Politique ignore presque totalement la vulnérabilité des femmes. La Banque Mondiale est un bailleur important parmi plusieurs qui a financé l'élaboration de la Politique. La Banque Mondiale a le devoir d'adhérer à sa [Politique opérationnelle sur le genre et le développement 4.20](#) qui l'oblige à répondre aux besoins des femmes dans toutes ses interventions. Cependant la Politique ne reflète ni les priorités de la Banque Mondiale ni le devoir [constitutionnelle](#) du gouvernement haïtien de promouvoir l'égalité entre les sexes. L'accent de la Politique sur l'investissement privé pour financer la reconstruction du logement risque de marginaliser les haïtiens et surtout les haïtiennes à moyens limités en créant des options à prix inabornables si la Politique ne trouve pas le moyen de garantir que tout le monde puisse bénéficier des logements qui en résultent.

Les IFI et la reconstruction du logement

Les institutions financières internationales (IFI) comme la Banque Mondiale et la Banque Interaméricaine de Développement (BID) sont des bailleurs clés à l'effort de reconstruction en Haïti suite au séisme. L'engagement des bailleurs du secteur public depuis le séisme jusqu'en mars 2012 remonte à plus de 9,28 milliards de dollars américains. L'engagement des deux banques précitées remonte à presque 1,05 milliards, à peu près 11 % du total.

Les IFI jouent un rôle essentiel au secteur de logement. La BID et la Banque Mondiale ont engagé la somme de 159,93 millions de dollars américains au secteur depuis le séisme. Ceci comprend 12 projets et une subvention financée par un fonds fiduciaire (Tableau 1).

La Banque Mondiale a approuvé en mars 2011 un

* Cette liste de contrôle fait parti du [Gender Toolkit for International Finance Watchers](#) de Gender Action, qui fournit une boîte à outils conviviale aux groupes de la société civile désirant rendre leurs plaidoyers au sein des IFIs plus sensible aux questions de genre.

** La liste de projet comprend tous les projets dans les fonds de données de la Banque Mondiale et la BID (www.worldbank.org/projects et www.iadb.org/en/projects). Elle comprend aussi un projet une subvention financée par un fonds fiduciaire de la Banque Mondiale mentionné dans sa Note intermédiaire stratégique (2012). Les projets ont été codés comme pertinent au logement et à la reconstruction s'ils mentionnaient dans leurs descriptions de projet des initiatives ayant pour but la reconstruction d'unités de logement ou la régularisation de droits fonciers. Les montants d'engagement et de décaissement sont tirés des documents les plus récents disponibles sur les sites web précités en date du 31 juillet 2012. Cela ne reflète pas forcément la situation actuelle d'engagement ou de décaissement.

Tableau 1. Projets de logement des IFI en Haïti depuis jan. 2010**

Projet	IFI	Date approuvé	Engagement (montant décaissé) Dollars américains
HA-M1032 : "Learning by doing" to build back a better Haiti (formation de familles en construction de logement)	Banque Interaméricaine de Développement	21-avr-10	3 011 228 (1 334 600)
HA-M1031 : Un techo para mi país: emergency and social inclusion (provision d'abris pré-fabriqués)	Banque Interaméricaine de Développement	21-avr-10	2 512 000 (706 441)
HA-L1048 : Support to the Shelter Sector Response Plan	Banque Interaméricaine de Développement	28-avr-10	30 000 000 (10 749 000)
Housing Reconstruction - Urban Community Driven Development Additional Financing	Banque Mondiale	26-oct-10	30 000 000 (0)
HA-G1004 : Emergency Shelter Provision for Earthquake-Affected Port-Au-Prince, Haiti	Banque Interaméricaine de Développement	8-nov-10	286 860 (0)
HA-S1011 : CP: Le Levier-Development and implementation of financial products for housing	Banque Interaméricaine de Développement	14-déc-10	550 000 (110 000)
HA-S1009 : CP: Fraternité-Development and implementation of financial products for housing	Banque Interaméricaine de Développement	14-déc-10	600 000 (0)
HA-S1008 : CP- Marigot Development and implementation of financial products for housing	Banque Interaméricaine de Développement	14-déc-10	300 000 (0)
HA-S1012 : CP- Kotelam Development and implementation of financial products for housing	Banque Interaméricaine de Développement	14-déc-10	200 000 (0)
HA-T1142 : Preparation of the Land Tenure Regularization Program	Banque Interaméricaine de Développement	23-mar-11	170 000 (157 715)
TF099445: Development of a Sustainable House Policy and Finance Framework	Banque Mondiale	25-mar-11	300 000 (265 650,59)
Port au Prince Neighborhood Housing Reconstruction	Banque Mondiale	4-mai-11	65 000 000 (0)
HA-L1056 : Land tenure security program in rural areas	Banque Interaméricaine de Développement	25-avr-12	27 000 000 (0)
TOTAL			159 930 088 (13 323 406,59)

projet financée par un fonds fiduciaire, « Développer le cadre de la politique et le financement du logement durable », qui fournirait une assistance technique à l'Unité de Construction du Logement et des Bâtiments Publics (UCLBP) du gouvernement haïtien dans la mesure d'évaluer et de développer les fondations d'une politique de logement. L'équipe de projet tenait à évaluer le secteur de logement dans son ensemble. Elle tenait aussi à développer les options institutionnelles et plans de financement – par des bons de logement ou par programmes de subvention par exemple – pour faciliter la reconstruction des logements détruits par le séisme et l'acquisition et l'amélioration de logements actuels. La Banque Mondiale a accordé 300 000 dollars américains à ce projet (Tableau 1).

Dix autres agences se sont jointes à l'effort en novembre 2011. Parmi ces agences dirigées par la PNUD comptaient la Fondation des Nations Unies pour l'habitat, UNOPS, OIT, l'Union Européenne, OIM, la Croix Rouge et les agences de développement canadienne, française et américaine. Leur « Projet de Soutien au Secteur de Logement et de Reconstruction » au coût de 828 000 dollars américains durera jusqu'en décembre 2012 selon la [documentation du projet de PNUD](#).

Le gouvernement haïtien a dévoilé son projet de politique pour commentaires et suggestions en avril 2012. Cette étude de cas est la réponse de Gender Action à cet appel et contient nos suggestions pour amélioration de la Politique.

Privatiser le logement, écraser les pauvres

La Politique a pour bût « (a) de mobiliser et rationaliser l'investissement public, (b) d'attirer et de potentialiser l'investissement privé et (c) d'encourager les bailleurs de fonds à appuyer financièrement ce secteur » (p. 14). Selon la tradition de la Banque Mondiale en œuvre depuis des décennies, l'investissement privé sous-tend la Politique. Le gouvernement haïtien se limite à occuper un rôle de « facilitateur » (p. 16; 37). La Politique constate que « [n]i l'État ni la communauté internationale ne disposent des ressources nécessaires pour le logement et les infrastructures. Nos ressources limitées doivent être priorisées pour être efficaces. Nous devons investir à bon escient de manière à guider, influencer et appuyer le secteur privé du logement pour augmenter la production et la qualité » (p. 11). Le gouvernement est accordé les devoirs de coordonner l'assistance financière, d'élaborer des normes de construction et d'assurer leur application (p. 20), de promouvoir l'investissement privé dans le logement, l'électricité et l'eau et de coordonner les appels d'offre (p. 8).

Cependant, les pauvres dont la majorité sont des femmes seront davantage marginalisées dans le cadre des solutions privées offertes par la Politique. Ces solutions demandent des contributions de fonds et de travail importants, mais les femmes sont souvent préoccupées par le travail non rémunéré de gestion de ménage dont elles ne contrôlent pas généralement les revenus. La Politique reconnaît le besoin des haïtiens et des haïtiennes de « diagnostiquer leurs propres besoins, considérer les options, prendre des décisions en toute connaissance de causes et planifier selon leur propres priorités » découlant du « droit au choix et à l'autodétermination... fondamental et inaliénable » (p. 8). Néanmoins la Politique ignore le droit intégral dont tout haïtien et haïtienne est détenteur : le droit au *logement décent* selon l'article 22 de la [Constitution](#) et l'article 25 de la [Déclaration universelle des droits de l'homme](#).

Le droit au choix et à l'autodétermination n'égal pas le droit au logement décent. Le choix et l'autodétermination n'ont aucun sens si le matériel et les outils nécessaires à la construction de logement ou les moyens d'acheter ou de louer une maison préfabriquée sont inaccessibles ou inabordables. Ce qui n'est pas très loin de la réalité : une exposition en juin 2011 de « Meilleures pratiques sur le logement » financée par la Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti (CIRH) a promu des solutions à prix inabordable pour la majorité du peuple haïtien. Les maisons figurant dans un projet de logement coûtent au moins 5 000 dollars américains, selon [Other Worlds](#). Les haïtiens et les haïtiennes à moyens limités ne peuvent pas se permettre ces maisons invraisemblablement « à bas coût » : le revenu national brut (RNB)* par habitant en Haïti en 2011 remontait à la somme minable de 700 dollars américains selon la [Banque Mondial](#). La Politique déclare que « [l]a construction du logement est la responsabilité des familles » (p. 7). Le résultat est une politique qui, au nom d'un renforcement et d'une fortification des capacités de la famille haïtienne, leur impose la tâche énorme de reconstruire sans aucune garantie que les investisseurs privés leur fourniront les moyens nécessaires. Si la Politique fonde sa réponse à la crise de logement sur l'investissement privé, elle doit faire en sorte qu'elle ne rende pas plus vulnérables les haïtiens et les haïtiennes en particulier.

* Le revenu national brut (RNB) correspond approximativement à la valeur annuelle de la production et des revenus d'un pays divisées par sa population. La majorité de la population haïtienne gagne moins de 700 dollars par an, somme gonflée par les revenus considérables de la petite minorité d'haïtiens riche.

Renforcer les communautés, ex- closure les femmes ?

Tableau 2. La Politique soumise à la liste de contrôle essentielle sur le genre de Gender Action:

Droits de l'homme/de la femme: La Politique reconnaît le « droit fondamental et inaliénable au choix et à l'autodétermination » (p. 8) mais ne qualifie pas l'accès au logement décent de droit humain. Les droits de la femme ne sont pas mentionnés.

In/égalité entre les sexes: Le projet ne s'adresse pas aux inégalités d'accès au logement entre les hommes, les femmes, les garçons et les filles.

Données sensibles au genre: La Politique n'élabore pas de méthode de suivi et d'évaluation qui permettrait d'évaluer ses impacts sur les femmes. La Politique ne mentionne pas de récolte de données ventilées par le sexe.

Genre en contexte: La Politique n'analyse ni les relations entre les sexes ni les dynamiques d'inégalité parmi les haïtiens et les haïtiennes qui devraient figurer dans la mise en œuvre du projet.

Accès équitable au projet: La Politique assume que les femmes auront le même accès que les hommes aux bénéfices des projets qui en résultent. Elle ne reconnaît pas les obstacles auxquels les femmes font face en cherchant à louer, acheter ou autrement accéder à un logement.

Contributions de femmes en planification: Les rédacteurs de la Politique ont tenu des consultations publiques. « Les femmes » sont mentionnées qu'une fois parmi sept « groupes d'intérêt » (p. 31).

Objectifs sensibles au genre: La Politique ne propose aucune mesure, résultat ou initiative qui assurerait l'accès équitable des femmes, des hommes, des garçons et des filles au logement.

Impactes sensibles au genre: Les critères d'évaluation de la Politique ne sont pas clairs. La Politique ne considère pas ses impacts à long terme sur les femmes, les hommes, les garçons et les filles.

La Politique qui a bénéficié du soutien financier et technique de la Banque Mondiale ne mentionne les femmes qu'une fois, se disant prête à « considérer attentivement le rôle des femmes dans les initiatives d'amélioration de logement » à la page 52, presque à la fin du document de 74 pages. Toutefois la Banque Mondiale promet dans sa [Note de stratégie intérimaire](#) (NSI), son plan directeur d'activités en Haïti, « d'intégrer une démarche soucieuse de l'égalité des sexes dans son élaboration et sa mise en œuvre ... De nouveaux projets répondant aux besoins particuliers aux femmes seront élaborés ». La NSI promet également de « générer des données ventilées selon le genre et d'évaluer son impact général sur les femmes » (p. 19). La Banque Mondiale, dans sa publication phare annuelle le [Rapport sur le développement dans le monde, en 2012 au sujet de l'égalité entre les sexes et le développement](#), fournit d'amples preuves de l'inégalité entre les sexes auxquelles une politique de logement soutenu par la Banque devrait faire face. Ceux-ci se manifestent en terme de nombre de propriétaires et du taux d'accès au logement. Les représentants de communauté sont souvent des hommes. Les femmes sont généralement moins fréquemment employées dans le secteur formel par rapport aux hommes et elles continuent à travailler

chez elles sans rémunération ou à gagner de petits revenus dans le secteur informel. Partout ont-elles tendance à moins gagner que les hommes. Les différences en termes d'emploi de temps et de droits de propriété et d'utilisation de terrain et de biens désavantagent de plus les femmes.

Par référence aux indicateurs de [la liste de contrôle essentielle sur le genre de Gender Action](#), nous considérons que la Politique ne manifeste presque aucune attention ni aux besoins ni aux vulnérabilités particuliers aux haïtiennes suite au séisme (Tableau 2).

« La famille » et « la communauté » ressortent partout de la Politique comme décideurs et acteurs clés (p. 21) à la reconstruction ; la Politique les appelle même le « moteur du développement local » (p. 31). La Politique ignore en général les relations de pouvoir et les rôles différents attribués aux deux sexes dans la famille et les communautés dans lesquels les hommes sont généralement les décideurs et gérants. Cette schématique aveugle aux inégalités entre les sexes ne reconnaît pas l'énorme contribution des femmes en terme de travail non rémunéré. La Politique mentionne les femmes seulement deux fois tandis qu'elle fait référence aux « familles » et aux « communautés » 95 et 99 fois respectivement. En se concentrant sur les « familles » et les « communautés » comme unités sociales, la Politique reconnaît l'importance fondamentale de l'engagement des haïtiens à la reconstruction de logement. Mais la Politique ne manifeste pas de telle reconnaissance de l'accès inéquitable des femmes au logement et aux terrains tant dans les familles qu'au sein des communautés, collectivités qui s'écrouleraient sans leurs contributions. Comme l'a constaté la [Fondation des Nations Unies pour l'habitat](#), les femmes ne bénéficient pas automatiquement des schématiques d'aide ciblant la famille ou la communauté. La Politique propose « le développement de connaissances et de savoir-faire auprès des familles, des communautés » parmi autres acteurs (p. 15). Elle soutient également l'établissement de Centres de ressources communautaires qui fourniront de l'assistance technique (p. 32). Mais quelle garantie avons-nous que les femmes pourront aussi toucher à ces ressources ? A qui de gérer ces Centres ? Auront les femmes à payer des frais ou à contribuer leur travail non rémunéré pour en bénéficier, bien que beaucoup d'entre elles ne contrôlent pas les revenus de leurs familles ? Cette Politique s'appuyant sur la « construction gérée par la communauté » (p. 24) doit

faire face à ces questions afin de ne pas davantage désavantager les femmes.

Consultation publique

La politique de consultation populaire laisse aussi beaucoup à désirer. La Politique devrait être félicitée du fait qu'elle mandate au moins en principe des consultations avec les haïtiens et les haïtiennes touchés par les activités qu'elle propose (p. 13, 23, 30, 61). Toutefois la majorité de ses consultations se tiendront par le biais des « Plateformes communautaires » déjà installées dans certains quartiers de Port-au-Prince. Mais sans assurer la participation des femmes, les hommes ont tendance à dominer ces consultations. La Politique ne précise pas si les femmes y ont contribué ou y contribueront de manière importante. Dans toute la Politique, les femmes figurent comme groupe d'interlocutrices seulement une fois ; elles constituent un parmi sept « groupes d'intérêt » à côté des enseignants et des chefs religieux (p. 31).

Bien que la Politique mentionne ses dialogues avec les femmes (une fois), elle ne considère pas les besoins des femmes. Par exemple, la Politique cite la complexité du régime foncier en Haïti comme un « grand défi pour la réalisation des programmes d'appui à la construction de logements » (p. 28). Malgré les lois et politiques en Haïti mandant l'égalité entre les femmes et les hommes, [les femmes ont du mal](#) à accéder aux terrains en Haïti, se heurtant contre de tels problèmes que la discrimination et le manque de ressources et d'engagement politique à la lutte pour que les femmes profitent elles aussi du système foncier. Les femmes dépendent fréquemment de leurs relations masculines, maris, pères ou autre, pour avoir accès à un terrain. Ceci rend les ménages dirigés par les femmes particulièrement vulnérables en cas de décès, d'abandonnement ou de migration masculine.

Suivi et évaluation

L'absence du rôle des femmes dans le suivi et l'évaluation de la Politique est frappante. La Politique fait appel par exemple à l'analyse des impacts sociaux et économiques de la relocalisation (p. 45). La relocalisation des familles y figure comme option de dernier recours pour la protection des résidents des quartiers à risque de glissement de terrain ou autre danger. La Politique ne mentionne pas si l'information soutenant ces analyses de risque a été ventilée selon le sexe. Toutefois, elle estime que les effets potentiels de la relocalisation sur les activités économiques telles que les marchés, les petites entreprises et les vendeurs ambulants méritent d'être davantage analysés. Ceci implique de manière importante les haïtiennes dont beaucoup dépendent du petit commerce, ayant fréquemment du [mal à trouver du travail rémunéré dans le secteur formel](#) comme le constate même la Banque Mondiale. Ceci n'est qu'un exemple des raisons pour lesquelles la Politique devrait être modifiée pour qu'elle scrute davantage ses impacts sur les femmes.

Une occasion propice à la protection des femmes ?

Le texte de la Politique n'a pas encore été finalisé ; il reste encore le temps de raffiner les rôles différents des divers acteurs et d'élaborer la manière par laquelle et les ressources avec lesquelles la Politique sera exécutée. La reconnaissance du droit fondamental et inaliénable au choix et à l'autodétermination du peuple haïtien (p. 8) est qu'un premier pas positif. Mais en dépendant principalement de l'investissement du secteur privé, la Politique ne fait pas grand-chose pour développer la capacité du gouvernement haïtien d'assurer le droit constitutionnel de son peuple au logement décent. De plus, elle risque de lui infliger, aux haïtiennes en particulier, des dettes accablantes face aux loyers et aux coûts potentiels inabornables.

La Politique laisse presque totalement de côté les préoccupations des haïtiennes (Tableau 2). La Politique accorde au Ministère des Affaires Sociales et du Travail (MAST) la responsabilité de développer une stratégie de « mesures de protection sociale » pour les personnes vulnérables (p. 46). Le gouvernement haïtien et ses bailleurs de fonds devraient pas manquer cet occasion de transformer la Politique nationale de logement en outil de lutte contre la pauvreté et l'inégalité entre les sexes.



Une femme assise dans sa tente au Camp Imaculée
Déplacée © IJDH, Oct 2010.

Recommandations de Gender Action

Gender Action offre les recommandations suivantes au gouvernement haïtien, à la Banque Mondiale et à ses partenaires au développement de la Politique nationale du logement afin de la rendre plus efficace:

- ✓ Le gouvernement haïtien, la Banque Mondiale et tout autre bailleur doivent s'assurer que tout projet de logement soit accessible et à prix abordable pour tous ;
- ✓ Tout projet de logement doivent comprendre des régimes de subventions pour les personnes les plus vulnérables parmi lesquelles les femmes déplacées, leurs familles et les ménages dirigés par des femmes;
- ✓ La Politique devrait mandater que les femmes soient consultées de manière active au courant du cycle de planification et de mise en œuvre de tout projet de logement ;
- ✓ Tout projet mandaté par la Politique devrait recueillir dans son suivi et son évaluation des données ventilées par sexe afin d'évaluer ses impacts variables sur les femmes, les hommes, les garçons et les filles ;
- ✓ La Politique devrait considérer la distinction entre les besoins des femmes et des hommes dans toute catégorie de « groupe vulnérable » ; et
- ✓ La Politique devrait délimiter une politique de transparence qui obligerait la publication rapide et accessible aux audiences en Haïti et à l'étranger de toute documentation et information relevant de ses projets et initiatives.

GENDER ACTION

1875 Connecticut Avenue Suite 500

Washington, DC 20009

Tel: 202-949-5463

Web: www.genderaction.org

Email: info@genderaction.org

Gender Action's mission is to promote women's rights and gender equality and ensure women and men equally participate in and benefit from International Financial Institution (IFI) investments in developing countries.



References

- Banque Mondiale. 2012. Politique opérationnelle sur le genre et le développement 4.20 . <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/PROJECTS/EXTPOLICIES/EXTOP-MANUAL/0,,contentMDK:20064559~pagePK:64141683~piPK:64141620~theSitePK:502184,00.html>
- Banque Mondiale. 2012. Données: Haïti. <http://donnees.banquemondiale.org/pays/haïti>
- Banque Mondiale. 2012. Haïti: Note intérimaire stratégique. <http://documents.worldbank.org/curated/en/2011/11/15459048/haïti-interim-strategy-note>
- Banque Mondiale. 2012. Rapport sur le développement dans le monde: Egalité des genres et développement. <http://siteresources.worldbank.org/INTWDR2012/Resources/7778105-1299699968583/7786210-1315936245355/Main-Message-French.pdf>
- Banque Mondiale. mai 2012. Aider les jeunes haïtiennes à décrocher leur premier emploi et sortir de la vulnérabilité. <http://blogs.worldbank.org/latinamerica/aider-les-jeunes-haïtiennes-d-crocher-leur-premier-emploi-et-sortir-de-la-vuln-rabilit>
- Fondation des nations unies pour l'habitat. 2012. <http://www.unhabitat.org/list.asp?typeid=15&catid=303>
- Gender Action et al. 2010. Haiti Shadow Report: Ensuring Haitian Women's Participation and Leadership in All Stages of National Relief and Reconstruction. www.genderaction.org/publications/2010/gsr.pdf
- Gender Action. janvier 2011. Gender Action's Essential Gender Analysis Checklist. www.genderaction.org/publications/11/checklist.html
- Gender Action. 2011. Gender Toolkit for International Finance Watchers. www.genderaction.org/publications/IFI-Watcher_Toolkit.pdf
- Gouvernement d'Haïti. 1987. Constitution de la République d'Haïti. <http://pdba.georgetown.edu/constitutions/haïti/haïti1987fr.html>
- Gouvernement d'Haïti. avril 2012. Politique nationale du logement, de l'habitat et du développement urbain. http://haitigrassrootswatch.squarespace.com/storage/Politique_Nationale_Logement_Final_2012_05_03.pdf
- Human Rights Watch. août 2011. Haïti : La reconstruction de l'après-séisme néglige les femmes et les jeunes filles www.hrw.org/fr/news/2011/08/30/haïti-la-reconstruction-de-l-apr-s-s-isme-n-glige-les-femmes-et-les-jeunes-filles
- IJDH. juin 2011. Haiti Advocates Press Legal Petition as IDP Hardship Reaches All-Time Highs (Women News Network). <http://ijdh.org/archives/19458>
- Office of the Special Envoy for Haiti. 2012. www.haitispecialenvoy.org/download/International_Assistance/2-overall-financing-data.pdf
- ONU. 1948. Déclaration universelle des droits de l'homme. <http://www.un.org/fr/documents/udhr/>
- Other Worlds. février 2012. 'Best Practices' and 'Exemplar Communities': Ivory Tower Housing Solutions for Haiti. www.otherworldsarepossible.org/another-haiti-possible/best-practices-and-exemplar-communities-ivory-tower-housing-solutions-haiti
- PNUD. Project Information Document. juillet 2012. http://www.undp.org/content/dam/haïti/docs/fiche%20de%20projet%20-%202012/Fiche%20de%20Projet%20PNUD%20-%20AppuiReconstructionLogementUCLBP_20120724.pdf